



PROCES-VERBAL

GRUPE DE TRAVAIL 1 (OUEST DE L'ECOSSE)

Réunion virtuelle

Mardi 8 juillet 2020

11h45 – 13h15 CET

1. Accueil et présentations

Le président, Mike Park, a ouvert la réunion et accueilli les membres, les observateurs, le CIEM et les représentants de la COM à la réunion.

Aucune excuse n'a été reçue avant la réunion. L'ordre du jour a été adopté tel qu'il avait été rédigé.

Les points d'action du procès-verbal de la procédure écrite du printemps ont été examinés :

1. Envoyer un courrier à la COM avec une demande de prolongation des dates limites pour la remise des rapports des organismes scientifiques nationaux en soutien aux exemptions existantes.

Courrier envoyé le 1^{er} avril, demandant des clarifications sur l'impact de la crise de la COVID-19 sur le fonctionnement de la commission, des états membres et le travail du conseil consultatif. Le CC EOS a suggéré de lancer un examen détaillé de la possibilité de respecter les dates limites actuelles, incluant celle de la recommandation commune sur le plan sur les rejets et de modifier ces dernière en tenant compte des circonstances actuelles.

Réponse reçue le 16 avril : Les groupes régionaux sont déjà au travail sur les différentes recommandations communes ciblant les spécifications de l'obligation de débarquement, les mesures techniques ou la pêche ciblée, conformément à la politique commune de la pêche et le règlement sur les mesures techniques. Le calendrier du CSTEP pour évaluer ces recommandations communes devrait rester inchangé.

2. Avis du CIEM pour l'ouest de l'Ecosse

- **Présentation de Ghislain Chouinard (Vice-président ACOM)**

Ghislain a présenté l'avis publié le 30 juin. Les règles utilisées par le CIEM pour fournir des avis, et les possibilités de pêche sont semblables à celles des années précédentes, et n'ont donc pas été



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

incluses dans cette présentation. Cependant, une vue d'ensemble est disponible sous forme de présentation sur le site web du CC EOS.

La COVID-19 a eu un impact sur l'élaboration des avis par le CIEM. Normalement, les groupes d'experts et les groupes de rédaction d'avis se réunissent physiquement. Cette année, tout cela a été fait à distance. En conséquence, le CIEM a proposé de fournir des avis abrégés aux destinataires, ce qui a été accepté. Ces avis abrégés n'incluent que les points importants en ce qui concerne l'avis et les graphiques et tableaux pertinents. L'avis précédent qui fournit d'autres informations contextuelles telles que les points de référence a été joint en annexe.

Pour les stocks qui ont été référencés au début de 2020 (pour l'ouest de l'Ecosse, le cabillaud en 6a et le merlan en 6a), la fiche conseil complète est disponible.

Veillez également noter que des avis doivent être émis à l'automne sur les stocks suivants : baudroie, cardine en 6b, ainsi que langoustines et les raies et pocheteaux.

- Cabillaud à l'ouest de l'Ecosse (6a)

L'avis demeure inchangé à zéro pour 2021 et 2022. C'est un stock où l'évaluation a été étudiée en 2019 et référencé à nouveau en 2020. Comme vous le savez, il y a toujours eu la question de la structure du stock ainsi que la connexion avec le cabillaud de mer du Nord. Cette question n'est pas encore résolue : il y a des indications selon lesquelles il pourrait y avoir trois sous-populations dans la zone.

Un atelier est prévu en août pour étudier la mer du Nord et les zones adjacentes en préparation d'un benchmark sur le cabillaud de mer du Nord en 2021. Nous espérons qu'il y aura de nouvelles données et un examen détaillé de la question de la structure du stock pour la mer du Nord ainsi que les liens avec l'ouest de l'Ecosse.

En ce qui concerne la situation du stock, l'évaluation est similaire à celle que nous avons précédemment. La biomasse du stock reproducteur est estimée extrêmement faible. La mortalité par pêche est au-dessus de FDA, bien au-dessus de la FMRD.

En général, le recrutement est faible depuis le début des années 2000 et semble être appauvri. En ce qui concerne la situation, en termes de pression de la pêche et de taille du stock, nous sommes au-dessus de la FMRD et en-dessous du MSYB trigger et en réalité, en-dessous de la Blim également, ce qui explique l'avis zéro capture. La SSB de la biomasse du stock reproducteur au début de 2021 comme vous pouvez le voir est très faible, 3000 tonnes, bien en-dessous de la Blim, qui est estimée à environ 14 000 tonnes, ce qui explique l'avis zéro capture.

C'est un des stocks pour lequel dans le cadre du service technique à la DG MARE, le CIEM a fourni les captures probables en 2021. Ce service technique a été délivré la semaine dernière et peut être consulté sur le site web du CIEM.

- Cabillaud à Rockall (6b)

Les données disponibles sont limitées, le CIEM fournit un avis pour trois ans, et l'avis est pour 14 tonnes, ce qui est le même que celui donné pour les trois années précédentes. Une nouvelle étude a



été examinée, elle n'a pas été utilisée pour l'évaluation, mais suggère une certaine augmentation. Cependant, l'abondance est toujours considérée très faible. Il y a des problèmes d'identité du stock et l'avis était basé sur le récent avis de capture que nous avons précédemment. En termes de pression de la pêche et de taille du stock, la situation est réellement inconnue.

- Aiglefin en mer du Nord, ouest de l'Ecosse, Skagerrak (4, 6.a et subdivision 20)

L'avis pour 2021 est pour une augmentation importante à 69 280 tonnes pour l'ensemble du stock. Le stock reproducteur est essentiellement au-dessus du MSYB trigger depuis 2002. La pression de la pêche a décliné ces dernières années. En général, depuis les années 2000 le recrutement se situe à un niveau faible, mais pour 2019, la classe d'âge de 2019 est beaucoup plus importante que tout ce que nous avons vu depuis le début des années 2000. L'augmentation des captures recommandées est dû à cette augmentation de recrutement. En 2020, le quota en 6.a est 5,2% du TAC pour le stock.

- Aiglefin à Rockall (6b)

L'avis est pour une réduction à 6239 tonnes, basé sur le RMD. Le stock reproducteur est essentiellement au-dessus du MSY Btrigger depuis 2002 et ça a beaucoup augmenté avec un certain déclin récemment. Il y a eu un bon recrutement dans la classe d'âge de 2017, mais les classes d'âge récentes sont en-dessous de la moyenne, revenant un peu à la baisse. La diminution de capture recommandée est essentiellement due aux estimations de SSB en baisse ou révisée et au changement des hypothèses de sélectivité pour les âges plus anciens.

En termes de situation de stock, la pression de la pêche est juste en-dessous de la FMRD et la taille du stock est au-dessus du MSY Btrigger, le plus haut observé pour le stock. La F de 0,229 pour 2020 correspond à la contrainte de capture. La SSB est bien au-dessus du MSY Btrigger et nous pouvons ainsi donner un avis à la FMRD. Il y aurait un certain déclin de la biomasse du stock reproducteur avec cette capture avant le début de 2022 d'environ 6%.

- Stock de merlu du nord (3.a, 4, 6, 7, 8.abd)

L'avis pour 2021 est une certaine réduction à 98 657. Le stock reproducteur est au-dessus du MSY Btrigger. Depuis 2009, il est près des valeurs les plus élevées.

Le recrutement est variable, mais il n'y a pas de tendance évidente. La pression de la pêche décline et se situe autour de la FMRD depuis environ 2013. Une certaine réduction recommandée est due à la perception révisée du stock et la discussion sur la tendance rétrospective dans cette évaluation, qui semble être en hausse. Cela signifie que les récentes évaluations ont progressivement révisé à la baisse la biomasse du stock reproducteur par rapport à l'estimation antérieure. Cela devra être surveillé et examiné plus en détail. L'avis est basé sur le RMD, mais l'option du PPA de l'UE est offerte. La pression de la pêche est considérée en dessous de la FMRD, et la taille du stock se situe au-dessus du MSY Btrigger.

- Cardine en mer du Nord septentrionale et à l'ouest de l'Ecosse (4a et 6a)

L'avis est basé sur le plan pluriannuel de l'UE. L'avis FMRD est de 7300 tonnes, ce qui est inférieur d'environ mille tonnes à l'avis que nous avons pour 2020. Il y a eu une augmentation de la biomasse du stock reproducteur depuis le milieu des années 2000, et il est bien au-dessus du MSYB trigger,



mais il y a eu un certain déclin ces dernières années, ce qui explique la réduction de l'avis. En ce qui concerne la pression de la pêche et la taille du stock, elles sont bien en-dessous de la pression de la pêche de la FMRD et étaient au-dessus du MSYB trigger.

- Lieu noir en mer du Nord, Rockall et l'ouest de l'Ecosse, Skagerrak et Kattegat (4,6,3a)

L'avis est basé sur le RMD et représente une importante réduction par rapport à l'avis pour 2020 à 65,687 tonnes. Le stock reproducteur fluctue sans tendance et se situe au-dessus du MSY Btrigger depuis 1996, mais a décliné un peu et se situe juste au-dessus du MSY Btrigger.

La principale raison de la réduction de l'avis est que les estimations du stock ont été révisées à la baisse et c'est un autre stock qui indique une certaine tendance rétrospective. Ce stock avait montré cette tendance lors des évaluations précédentes, mais il semble que désormais c'est encore plus important. Un examen approfondi est nécessaire. La pression de la pêche est au-dessus de la FMRD, depuis ces dernières années, et la taille du stock est également au-dessus du MSY Btrigger. La mortalité par pêche pour 2020 est supposée être la moyenne des dernières années, qui est au-dessus de la FMRD. Pour 2021, la SSB serait juste au-dessus du MSYB trigger, et l'avis est basé sur la FMRD totale.

- Merlan en 6a

Ce stock a été référencé en 2020. Pas mal de données ont été examinées ici. Malheureusement, le benchmark avait recommandé l'utilisation d'une analyse SPiCT. Cependant, le groupe de rédaction d'avis et l'ACOM, observant les intervalles de confiance de l'analyse des données, ont estimé que la qualité était insuffisante pour être utilisée pour l'avis. L'évaluation a été déclassée de catégorie 1 en catégorie 5 et le changement d'index est utilisé comme indicateur uniquement pour la situation du stock et suggère que le stock est toujours en-dessous des points de référence possibles.

Il semble n'y avoir aucun signe de reconstitution. Les captures y étaient assez importantes de la période précédant les années 2000. Il est réellement impossible de prévoir les captures de ce stock, compte-tenu de l'absence d'une évaluation qui pourrait être utilisée pour faire des projections. Cependant, les meilleures estimations de captures inévitables pour 2021 seraient celles que nous avons observées en 2019 de 1444 tonnes.

- Merlan en 6b

Cet avis a été fourni en 2018 et il est pour 9 tonnes. Cela sera examiné à nouveau l'an prochain.

- Sabre noir dans l'Atlantique nord-est et l'océan Arctique

L'avis pour 2021 et 2022 est pour 4506 tonnes, ce qui est une réduction par rapport à l'avis précédent. L'indice total de biomasse est plat mais indique un léger déclin ces dernières années.

Question : Les prévisions faites pour 2021 sont essentiellement basées sur les niveaux de mortalité par pêche observés récemment. Elles se concentrent sur le fait que l'effort de pêche utilisé sera le même que celui appliqué pour la période la plus récente. Cette année, nous avons observé un changement important des activités des navires de pêche en Europe en raison de la crise de la COVID-19. De nombreux navires ont interrompu la pêche, d'autres ont dû modifier leur stratégie de



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

pêche et manifestement, nous ne sommes pas en mesure de dire aujourd'hui quel sera l'impact la production de 2020, mais je suis convaincu qu'il y aura d'importantes baisses de production. Comment ces changements de comportement des navires en 2020 ont-ils été considérés compte tenu de la crise de la COVID-19 ? Il serait peut-être intéressant d'étudier quelques autres suppléments à l'avis délivré tels que la pression de la pêche réduite de 10% par rapport à l'effort de pêche en 2019 ou 20% de moins. Peut-être, qu'après l'été, nous pourrions tenter d'évaluer le niveau de production des différents stocks sur une base réelle après avoir observé les niveaux de capture des premiers mois de l'année.

Ghislain : C'est vraiment un excellent point et il a fait l'objet de discussions entre le CIEM et les destinataires de l'avis. A l'époque de l'évaluation, nous étions au début de la situation de la COVID-19 et les experts ne disposaient pas d'une base suffisante pour recommander tel ou tel niveau de capture autre que les hypothèses que nous utilisons normalement, selon lesquelles soit l'effort de pêche serait environ le même soit dans d'autres cas, ce sera l'effort de pêche correspondant au TAC. Il y a eu une consultation avec les destinataires pour envisager ce qu'ils souhaitaient.

Dans certaines pêches, une certaine réduction de l'effort a été ressentie au début de l'année, mais ils seraient en mesure de rattraper. Pour les stocks pour lesquels vers la fin de l'année il est clair que la capture sera bien inférieure à ce qui était anticipé dans l'avis, le CIEM envisagera des demandes spéciales. Nous recevons des demandes spéciales de la Commission et d'autres des destinataires d'avis et cela sera probablement la meilleure façon de gérer cette situation.

Une autre option viserait à actualiser tout l'avis dans le TAC de l'an prochain une fois les captures de l'automne connues, mais nous nous attendons à ce qu'il ait des demandes spéciales pour les cas où il y a une grosse différence entre ce qui était anticipé et les captures en raison de la COVID-19.

Question : Dans le benchmark pour le cabillaud en 6a, la mortalité naturelle a-t-elle été examinée et plus particulièrement, a-t-on examiné l'augmentation importante de la population de phoques et ses effets sur le cabillaud ?

Ghislain : Je vais devoir vérifier le rapport du benchmark plus en détail mais j'ai cru comprendre qu'il s'agit d'une mortalité qui varie dans le temps en fonction de le poids à l'âge. Ce n'est pas vraiment associé aux phoques. Il y a peut-être d'autres considérations, mais si je m'en souviens bien cela n'en faisait pas partie. (Remarque: la prédation par les phoques a été examinée, mais au final, la mortalité naturelle est basée sur le poids à l'âge.)

Question : Il y a plusieurs choses sur le cabillaud en 6a. Une d'entre elles est cette estimation de 40% de déclarations erronées, ce qui vous voyez est très incertain. Sur quoi cette estimation se base-t-elle ? L'autre point à trait au fait qu'il y a une importante tendance à la baisse de la taille du stock et une tendance à la hausse de la mortalité par pêche. Quel effet le benchmark a-t-il réellement sur cette analyse, quelles ont été les hypothèses sous-jacentes ? A cet égard, il serait utile que vous nous donniez les grandes lignes de l'avis ou la réponse à la demande de la Commission sur l'option zéro capture pour le cabillaud en 6a.

En ce qui concerne l'aigle fin de Rockall, il est très difficile de comprendre la réduction de 40% quand on considère la mortalité artificielle et la taille du stock. Je comprends qu'il y a ici un problème à



propos de la sélectivité des âges avancés des hypothèses, mais on ignore quelles étaient ces hypothèses et combien des 40% de réduction ont trait à la sélectivité et combien ont trait au déclin de la taille du stock, comme le déclin anticipé de la taille du stock.

Pour le merlan en 6a, la différence est importante car le CIEM a entièrement déclassé l'évaluation de catégorie 1 à catégorie 5. Pourquoi cela a-t-il été dégradé totalement en catégorie 5 plutôt par exemple qu'en catégorie 3?

Ghislain : Dans le benchmark la base d'une déclaration erronée devrait utiliser des données VMS data du RU. Cependant, pour 2019, les données reçues en VMS n'étaient pas disponibles dans le format nécessaire. La base étaient les estimations fournies par Marine Scotland compliance. Une analyse de sensibilité a été faite dans l'évaluation pour voir l'impact de cette hypothèse et cela n'a pas été jugé trop sensible.

En ce qui concerne le service technique spécial pour le cabillaud en 6a pour les captures anticipées, le service technique suggère que les captures attendues pour le cabillaud de la division 6a se trouveront dans la fourchette entre 1625 et 1914 tonnes.

C'est si on regarde les avis suivis pour l'aiglefin et le lieu noir, plus particulièrement pour le lieu noir où l'avis recommande une réduction d'effort. Une projection a été faite pour obtenir ces chiffres. L'autre point est qu'avec ces prises, en 2022 la biomasse du stock reproducteur devrait augmenter entre 17% et 30% pour le cabillaud en 6a.

Pour l'aiglefin de Rockall, il y a le changement de perception du stock et cela représente environ 15% de la réduction que nous observons. L'autre changement concerne la disponibilité de la classe d'âge 5 dans la pêcherie, qui semble inférieure à ce qu'elle était pour la classe d'âge 4. Cela explique le reste des changements dans l'avis, ainsi que le recrutement.

Pour le merlan en 6a, la raison pour laquelle on obtient des intervalles de confiance aussi importants dans ce modèle SPiCT est que ces indicateurs indiquent plus ou moins des tendances différentes, ce qui rend difficile de correspondre au modèle. Il est difficile de choisir un indice dans cette situation, c'est pourquoi une évaluation de catégorie 5 a été utilisée. Le CIEM estime que ce stock devrait être réexaminé assez prochainement.

Question : Pouvez-vous clarifier pour quoi la prédiction de 1444 tonnes de captures de merlan en 6a est fournie par le CIEM ? Nous pensions que le CIEM ne donnaient des chiffres de prises accessoires accidentelles que pour les stocks à TAC zéro.

Ghislain : Nous pourrions utiliser les taux de prises accessoires ou de rejets, mais le service technique est assez clair et précise qu'il n'y a aucun moyen de prévoir de captures ou de prises accessoires en 2021 parce que nous n'avons pas eu de modèle pour le faire. Par conséquent, la meilleure estimation est que la capture totale, quand je dis capture, je veux dire capture totale, serait de 1444 si tout demeure à peu près la même chose. Je pense qu'il faut en tenir compte quand on considère les décisions relatives à ce que devraient être les captures accidentelles de sorte qu'il faudrait en tenir compte également pour les taux de rejets. Les captures sont faites dans d'autres pêches, si elles sont rejetées elles n'en demeurent pas moins faites. Si elles ne sont pas rejetées, ça reste 1444. On considère le total de ce qui va être prélevé du stock.



- **Rédaction d'avis pour contribuer au développement de la proposition de TAC de l'UE**

ACTION : Les membres vont envoyer leurs commentaires/contributions pour alimenter la rédaction de l'avis du CC EOS à la proposition de la Commission sur les TAC & quotas.

3. Futures élections des président et vice-président du groupe de travail

Les président et vice-président du groupe de travail sont élus pour un mandat de trois ans. Ce mandat de trois ans vient à terme en septembre, des élections sont donc imminentes.

Cependant, le secrétariat avait une proposition pour tous les membres de ce groupe de travail simplement parce que le Conseil consultatif traverse actuellement un moment difficile. Non seulement avec la crise de la COVID, mais également avec l'arrivée de Brexit. Pour conserver la stabilité des groupes de travail et de tout ce qui a été mis en place au cours des trois dernières années, le secrétariat a proposé de prolonger le mandat du président et du vice-président d'une autre année

Dans ce groupe de travail, le président est un membre britannique. Certains des membres britanniques resteront membres à part entière jusqu'au 31 décembre. Il revient à ce groupe de travail de décider comment ils veulent poursuivre. Aucune décision ne doit être prise pour le moment, mais les membres doivent contacter le secrétariat avant la réunion en septembre.

Président : Manifestement, prolonger mon mandat d'un an n'est pas approprié, mais je serai certainement membre du CC EOS jusque fin décembre. Néanmoins, vous pouvez prendre une décision pour le vice-président en septembre, vous pouvez également prendre une décision eu égard au président, mais je suis prêt à rester président tant que nous sommes membres, c'est à dire jusqu'à la fin de l'année.

ACTION : Les membres doivent informer le secrétariat s'ils souhaitent continuer avec le président et le vice-président actuels et reporter les élections jusqu'en septembre l'an prochain, ou s'ils souhaitent plutôt procéder aux élections ce septembre.

Ce groupe de travail aura certainement besoin d'un nouveau vice-président en septembre, il n'est pas nécessaire de prendre une décision maintenant, mais une élection sera nécessaire septembre. Il serait utile que les membres intéressés se présentent à ce poste (en informant le secrétariat via email).



4. Résumé par le président des actions convenues et des décisions adoptées

1	Les membres vont envoyer leurs commentaires/contributions pour alimenter la rédaction de l'avis du CC EOS à la proposition de la Commission sur les TAC & quotas.
2	Les membres doivent informer le secrétariat s'ils souhaitent continuer avec le président et le vice-président actuels et reporter les élections jusqu'en septembre l'an prochain, ou s'ils souhaitent plutôt procéder aux élections ce septembre.

5. Liste de participants

Participants du CC EOS	
Nom	Organisation
Caroline Gamblin	CNPMEM
Hugo Boyle	ISEFPO
Jan Kappel	EAA
Jean-Christophe Vandeveld	The Pew Charitable Trust
José Beltran	OPP-07-Lugo
Kenny Coull	SWFPA
Luis Francisco Marin	OPPAO
Matilde Vallerani	NWWAC Secretariat
Mo Mathies	NWWAC Secretariat
Puri Fernandez	ANASOL
Sean O'Donoghue	KFO
Suso Angel Lourido	Puerto de Celeiro S.A.
Seamus Bonner	IIMRO
Llibori Martinez	IFSUA
Lydia Chaparro	Fundació ENT
Jean Marie Robert	Pecheurs de Bretagne
Mike Park	SWFPA
Javier Lopez	Oceana

Autres participants	
Nom	Organisation
Ghislain Chouinard	ICES
Juan Antonio Espejo	Ministerio De Agricultura, Pesca Y Alimentacion